

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 23 avril 2025

**Le vingt-trois avril deux mil vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le dix-sept avril deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.**

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 2

**Présents :** M BAZILLE, M DEMAZEL, MME GOUIN, MME MY, M NOURY, MME MARY, M LÉON, M DREUX, MME EPRON, M GOBÉ, MME PENLOUP, MME HAVARD

**Absents excusés :** MME LANCIEN, M PLANNELLES-GARCIA

**Absents qui ont donné pouvoir :**

**Secrétaire de séance :** M. Rémi DREUX

**N°2025028 - Objet : Marché pluriannuel d'achat de carburants - attribution**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que des réaménagements et mises aux normes ont été réalisés au niveau de la station municipale de Landivy, préalablement à sa mise en service, et ajoute que l'achat des carburants de la station doit s'inscrire dans le cadre des règles en vigueur en matière de commande publique et faire l'objet d'un marché pluriannuel.

A cet effet, une consultation a été réalisée en recourant à la procédure de l'appel d'offres (non alloti), pour la conclusion d'un accord cadre multi-attributaires avec marchés subséquents d'une durée de 4 ans et comportant un montant annuel maximum de commande qui s'établit à 400 000 € HT. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 31 mars 2025 à 12 heures.

A l'issue de cette consultation, 2 offres ont été reçues et analysées au regard des critères d'attribution qui étaient retenus pour ce marché.

Conformément aux dispositions du marché (accord cadre multi-attributaires prévoyant que 3 candidats soient retenus sous réserve d'un nombre d'offres suffisant), et sur la base de l'analyse effectuée, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les offres des 2 entreprises lors de sa séance du 23 avril 2025.

Monsieur le Maire précise que celles-ci seront remises en concurrence lors de la survenance du besoin dans les limites annuelles de commande fixées à l'acte d'engagement et rappelées ci-avant.

Il propose au Conseil municipal de prendre acte des choix de la Commission d'Appel d'Offres.

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité :

. PREND ACTE de la validation par la Commission d'Appel d'Offres des offres des entreprises indiquées ci-après dans le cadre de la consultation réalisée pour l'achat des carburants de la station municipale de Landivy.

❖ SAS TOTAL ENERGIES PROXI NORD OUEST (35771 – VERN-SUR-SEICHE)

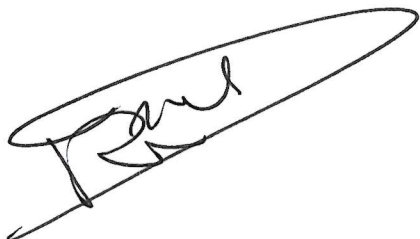
Accusé de réception en préfecture  
053-215301250-20250423-DCM2025028-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2025  
Date de réception préfecture : 29/04/2025

❖ SAS ARMORINE (56601 - LANESTER)

. PRECISE que le marché ainsi conclu est un accord-cadre multi attributaires avec marchés subséquents d'une durée de 4 ans et comportant un montant annuel maximum de commande qui s'établit à 400 000 € HT.

. HABILITE Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir et à engager les dépenses nécessaires, y compris frais de publicité et de mise en concurrence.

**Le secrétaire de séance,**



**Fait et délibéré le 23 avril 2025  
Pour extrait conforme,  
Marcel RONCERAY, Maire**

